

Extrait du Internet : Culture et Communication

<http://filipe.f.ferreira.free.fr/dlst>

Article final

- DLST Mag' - Comment les musiciens utilisent internet de nos jours ? -



Date de mise en ligne : mardi 10 décembre 2013

Internet : Culture et Communication

Thibaut Ghironi

Internet, un outil fabuleux pour diffuser sa musique ?

Le web, une opportunité artistique...

Aujourd'hui, être artiste est une très bonne chose. Encore faut-il **savoir diffuser son talent...** Le plus important est d'être dans l'air du temps et, actuellement, c'est Internet qui est au centre de toutes les attentions ! **Il est donc primordial d'apprendre à se faire connaître.** Ne croyez pas qu'il est difficile de diffuser sa musique sur la toile ! Pas besoin d'être développeur web ou d'avoir une telle installation chez soi :



De nos jours, n'importe qui peut se faire connaître, c'est la magie d'Internet !

Une des techniques à utiliser pour se faire connaître est [le marketing viral.1](#)

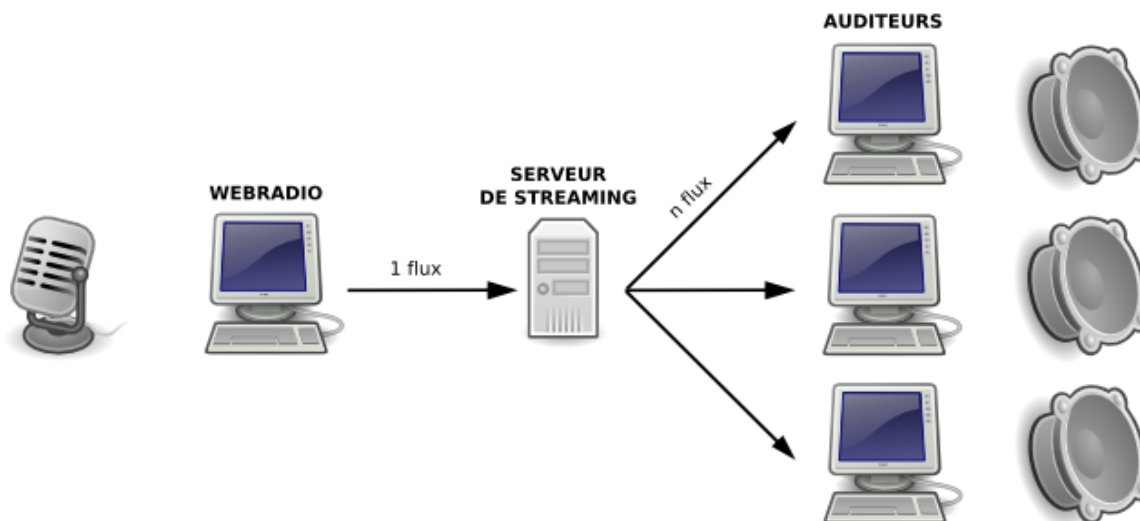
Derrière cette expression barbare se cache en réalité une technique toute simple : **l'emploi du bouche à oreilles en ligne**. Le but est de contaminer la cible et, ce faisant, de faire augmenter la vitesse de la communication de manière exponentielle. Ce qui est important, c'est que la cible devienne émettrice et qu'elle soit plus concernée par votre diffusion. En résumé, le marketing viral est à la fois bon marché et simple à utiliser. Ce seront ensuite les autres internautes eux-mêmes qui vous feront connaître !

Par ailleurs, l'emploi de **la technique du buzz** est aussi recommandée.[2](#)

Non, le buzz n'est pas forcément un coup de chance, il peut aussi être quelque chose de savamment orchestré en amont. Effectivement, un buzz peut se préparer ; il en existe d'ailleurs plusieurs sortes. On peut tout à fait propager une fausse rumeur pour se faire connaître à moindre coût, publier des vidéos bien préparées sur un site très utilisé comme Youtube ou Dailymotion. Et si vous avez la chance d'avoir quelques moyens financiers, n'hésitez pas à les mettre à contribution ! Vous pouvez utiliser des flyers, ou créer un évènement et **il ne faut pas oublier que le plus important est d'être vu**, c'est à cela aussi que le web sert. Sinon, autant mettre un flyer dans ses toilettes... Enfin, pour en venir aux méthodes plus traditionnelles, on peut toujours penser à se faire parrainer, à construire une campagne mail marquante et attirante ou encore à créer un site.

Maintenant que vous savez comment vous faire connaître, pourquoi ne pas apprendre à **optimiser son utilisation d'Internet ?** C'est ce que nous allons faire maintenant. Tout d'abord, l'utilisation d'une **plateforme de streaming** est fondamentale. [3](#)

Le streaming permet par exemple d'écouter des fichiers musicaux sans les télécharger sur une plateforme (un site Internet). Son utilité vient du fait que l'on peut ainsi **profiter légalement et gratuitement de toutes sortes d'œuvres artistiques**. Ainsi, pour diffuser votre musique, une plateforme de streaming est capitale puisque c'est un des supports les plus utilisés. Ainsi, vous allez toujours plus vous faire connaître et grâce à votre musique, de surcroît ! Et parce qu'une image est paradoxalement toujours plus parlante qu'une tirade, voici un schéma illustrant mon propos :



Le streaming décuple le nombre d'auditeurs potentiels !

Une autre utilisation d'internet à ne pas sous-estimer est évidemment **la création d'un site Internet personnel**. Passons, les détails techniques permettant de le réaliser, (néanmoins sachez que pour les néophytes, l'utilisation d'un logiciel WYSIWYG peut se révéler pertinente) une fois que vous en possédez un, il faut apprendre à **optimiser son référencement**.[4](#)

En effet, pour pouvoir être vu sur Internet, il faut suivre certaines règles :

- 1. Employer des mots-clés** : les mots-clés choisis sont très importants, ce sont eux qui vont positionner le site et il faut donc les choisir en fonction de sa cible pour obtenir de meilleurs résultats et une augmentation du trafic.
- 2. Le design et l'accessibilité du site** : un site doit être simple d'utilisation, attirant (c'est-à-dire un style visuel étudié et encore une fois réalisé en fonction de la cible que l'on vise) et bien en lien avec son activité.
- 3. La pertinence du site** : Pour que le site puisse être trouvé à partir d'un moteur de recherches, il faut que le nom de domaine du site soit pertinent. De plus, il faut aussi dans l'idéal nommer les images du site et, dans un souci d'utilité, ne pas réaliser des pages dont le contenu est trop semblable sur le site.
- 4. La conformité du site avec les règles de Google** : pour un meilleur référencement avec le moteur le plus utilisé au monde Google, il est conseillé d'éviter les textes et liens cachés, de faire le site en anglais et en français et d'intégrer des onglets "Plan du site" et "Lien" au site.

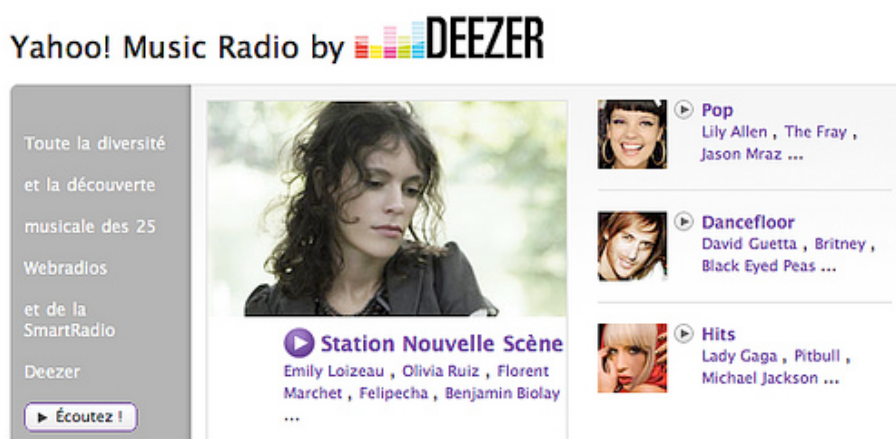
Enfin, afin d'avoir une diffusion de votre musique optimale, vous allez devoir quasiment obligatoirement vous servir de **certains sites primordiaux**. Effectivement, tout d'abord, pour faire connaître votre musique vous pouvez bien sûr laisser vos morceaux en téléchargement gratuit sur votre propre site. Mais, il existe aussi des manières efficaces pour vendre directement vos morceaux en lignes.

Les agrégateurs musicaux sont des intermédiaires entre les artistes indépendants et les plate-formes de distribution payante. [5](#)

En résumé, c'est un très bon moyen de vendre vos morceaux si vous n'avez que peu de moyens financiers, que vous vous auto-produisez. Vous n'avez pas la capacité financière pour faire un CD, laissez faire l'agrégateur musical vendre vos morceaux à votre place ! **Wild Palms Music** et **Believe.fr** sont deux exemples d'agrégateurs. Par ailleurs, si vous avez des moyens financiers, vous pouvez diffuser vos morceaux sur des sites comme **iTunes**, **VirginMega** ou **Fnacmusic** pour plus de visibilité.

De nombreux autres sites ne doivent pas être négligés tels que **les réseaux sociaux**. [6](#)

L'emploi de ces réseaux est très important pour qu'une majorité de personnes soient des auditeurs en puissance. Le but étant de partager intelligemment (c'est-à-dire sans harceler !) des liens vers vos morceaux sur **Twitter**, **Facebook** et autres... De plus, si pour votre diffusion vous utilisez déjà une plateforme de visionnage très utilisée comme **Youtube**, **Dailymotion** ou **Vinyl** ou même une plateforme de streaming telle que **Deezer** ou **Soundcloud** comme je vous l'ai conseillé, le succès est garanti :



Deezer est un site français très utilisé par la population francophone !

En appliquant tout ceci, vous devriez être capable de **diffuser de façon optimale votre musique sur Internet**, cet outil si utile !

Et si ça ne suffit pas, pourquoi ne pas essayer de mettre son Suvre sur une plateforme de téléchargement illegal ?

[En annexe, afin d'avoir l'avis d'un expert, vous pouvez également consulter l'avis recueilli par votre serviteur de Shilly, rappeur, notamment sur Facebook et Soundcloud.](#)